



## **Le CPJ, la voix des jeunes de la province de Luxembourg en Belgique et à l'étranger !**

### **Renouvellement et élections de la législature 2010-2012**

**Tu es né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et le 31 décembre 1995  
et domicilié dans l'une des 44 communes de la province ?**

**Tu veux que l'on tienne compte de ton avis ?**

**Tu as envie de défendre les idées des jeunes ? Tu as des projets plein la tête ?**

**Tu veux vivre de nouvelles expériences et rencontrer d'autres jeunes ?**

**Tu aimerais bénéficier de l'expérience d'autres personnes ?**

**Alors le CPJ est fait pour toi ! Pendant 2 ans, au travers de 6 sessions de 3 jours,  
tu auras l'occasion de découvrir les médias et les événements organisés dans notre province,  
l'occasion de te former en participant à de nombreuses activités en province mais aussi  
à l'extérieur, de vivre une expérience enrichissante avec d'autres jeunes  
et de représenter tous les jeunes de la province en Belgique et à l'étranger.**

**Alors, n'hésite plus, lance-toi dans cette belle aventure...**

**Attention, il n'y aura qu'un représentant par commune !**

**Il te suffit d'envoyer ta candidature à l'Administration provinciale,  
à l'attention de Monsieur Pierre-Henry GOFFINET, Greffier provincial, Place Léopold 1  
à 6700 Arlon ou par télécopie au 063 22 57 57 ou par mail à l'adresse suivante  
[greffier.provincial@province.luxembourg.be](mailto:greffier.provincial@province.luxembourg.be) avant le 30 juin 2010 à minuit  
avec une copie de ta carte d'identité, une présentation de ton 'programme'  
(les sujets qui te tiennent à cœur et que tu souhaites défendre si tu es élu !)  
et l'autorisation parentale téléchargeable sur [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)  
(rubrique 'Conseil provincial').**

**Des élections auront ensuite lieu dans ta commune entre le 23 août 2010  
et le 1<sup>er</sup> septembre 2010 et tous les jeunes concernés pourront aller voter pour toi  
ou un autre candidat à la maison communale. Un seul jeune sera élu par commune  
et les candidats non-élus deviendront suppléants.**

**Les résultats seront annoncés le 24 septembre 2010 et les élus seront installés  
le mercredi 27 octobre 2010 à Arlon dans la salle du Conseil provincial.**

**Tu commenceras ensuite la législature par un stage de 3 jours  
pendant le congé de Toussaint avec tous les membres du Conseil provincial des Jeunes.**

**Si tu ne souhaites pas être candidat, n'oublie pas d'aller voter  
pour celui ou celle que tu désires voir représenter ta commune au sein du CPJ !**



Rencontres - Formation - Culture - Visites - Débats  
Découverte des médias - Projets - Grappe Jeunes  
Salons - Expérience - Environnement  
Organisation d'activités diverses - Travail de mémoire  
Expression de soi par la voix - Développement durable  
Plan langues - Au cœur de la citoyenneté  
Une ardeur d'avance - Echanges  
Parlement Européen de la Jeunesse  
Jury du Godefroid Jeune - les jeunes ont du talent.be

## **Plus d'info ?**

**Province de Luxembourg - CPJ - Place Léopold 1 - 6700 ARLON**

**N.DALAIDENNE, Coordinateur du CPJ**

**063 212 767 - [cpj@province.luxembourg.be](mailto:cpj@province.luxembourg.be)**

**[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be) (rubrique Conseil provincial)**